

# IMAGES INTERDITES GRANDE GUERRE



**1<sup>er</sup> - 23 octobre 2014**

Université Paris 1 Centre Panthéon-Sorbonne  
12 place du Panthéon – 75005 Paris

Du lundi au vendredi – 8 h - 20 h – Samedi 8 h - 13 h  
Entrée libre



La Grande Guerre occupe une place particulière dans l'histoire de France. Elle a marqué et transformé la société française dans sa totalité. En cette période de commémorations nationales, inaugurée par le président de la République le 14 juillet 2014, il est nécessaire de se demander comment la mémoire de ce conflit interroge notre nation sur la construction de son identité.

Au moment où la Première Guerre mondiale fait partie des livres d'histoire et qu'il n'y a plus de témoins combattants, en quoi a-t-elle été un élément fondateur de la modernisation de la société ? de la modernisation de l'information ?

Devant l'avalanche d'images que nous connaissons, la multiplicité des moyens de communication, rappelons-nous qu'entre 1914 et 1918 les Français savaient ce qui se passait sur le front, même si l'information qui leur parvenait était parfois tronquée, revisitée.

C'est cette notion d'information parcellaire que l'exposition « Images interdites de la Grande Guerre » vous propose de découvrir. Au-delà du « bourrage de crâne » ou de la « propagande », quelles informations n'étaient pas transmises au public ? Pour quelles raisons ? Cette exposition vous invite à regarder autrement un système d'information organisé par l'État.



©ECPAD/France/Agié, Jacques/1916.

La croix du cimetière de Limey, en arrière-plan l'église du village.



## Communiqué de presse

Exposition présentée au Centre Panthéon-Sorbonne, place du Panthéon

**1<sup>er</sup>-23 octobre 2014**

**Itinérance sur demande (contact ECPAD)**

Cette exposition a l'ambition de présenter des images de la Grande Guerre de manière inédite et originale puisqu'elle dévoile des photographies qui n'ont pas été vues par les contemporains du conflit. En effet, toutes les images présentées sont des images censurées pendant la guerre, ce sont des images interdites.

Premier organisme de production d'images officielles en Europe et dans le monde, la Section photographique de l'armée (SPA) reste particulièrement vigilante quant à la diffusion de ses clichés.

Créée au printemps 1915 pour intégrer un programme plus large de propagande, la SPA est née d'un consensus interministériel entre le ministère des Affaires Étrangères, le ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts et le ministère de la guerre. Le ministère des Affaires Étrangères identifie les besoins de la propagande à l'étranger, le ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts fournit ses moyens techniques et son savoir-faire, le ministère de la guerre donne les hommes, la logistique et la possibilité d'accéder au front. La SPA produit sur ordre exclusif du Grand quartier général. Les sujets de ses reportages sont liés aux intérêts diplomatiques de la France mais aussi au contenu des images ennemies diffusées dans le monde. Enfin, les reportages répondent à la volonté politique de constituer des archives photographiques pouvant témoigner des faits devant l'histoire à venir. D'autres ont vocation à réaliser un fonds documentaire à l'usage de l'armée. La SPA travaille aux côtés de la Section cinématographique de l'armée. Regroupées en 1917, les sections ont les mêmes objectifs, seul le support change.

La SPA possède des émissaires partout dans le monde. Elle contrôle, reproduit et diffuse elle-même ses clichés à des millions d'exemplaires suivant les besoins de la guerre.

Cependant, toutes ces images n'ont pas vocation à être connues. Ainsi, huit pourcents du fonds, constitué de 100 000 plaques de verre, ont été interdits par le comité de censure dédié exclusivement à l'examen de la production d'État.

Cette exposition présente une sélection de cinquante clichés séquencés en deux parties et dix thèmes.

Le premier ensemble montre les photographies censurées pour préserver la stratégie et les intérêts militaires français. Le visiteur découvre principalement des clichés révélant des matériels d'armement, leur mise en œuvre, leur fonctionnement, leur fabrication ou bien leur expérimentation mais aussi des positionnements devant rester secrets comme, les ponts, les routes camouflées ou les observatoires.

Le second regroupe des images dont la diffusion pourrait contrarier les intérêts diplomatiques et fragiliser la politique intérieure de la France. Ainsi, cet ensemble expose davantage les hommes de la Grande Guerre : civils ou militaires, blessés, internés, amputés, morts ou simplement n'ayant pas d'attitude jugée conforme. Elle illustre davantage les souffrances des hommes dans la tourmente de la guerre.

Au-delà des interdits ou de la censure, cette exposition révèle en outre, la puissance acquise et la puissance révélée de l'image pendant la Première Guerre mondiale. Elle met en perspective ses usages, souligne son appropriation par l'État en tant que véritable arme de guerre et outil de communication bien au-delà de la Grande Guerre.

*Hélène Guillot*

## Renseignements pratiques

Dates : 1<sup>er</sup> – 23 octobre 2014

Lieu : Centre Panthéon-Sorbonne – 12 place du Panthéon – 75005 Paris

Galerie Soufflot, entrée place du Panthéon, corridor de gauche, escalier M, 1<sup>er</sup> étage.

Horaires : Du lundi au vendredi – 8h – 20h – Samedi 8h – 13h.

Commissariat : Hélène Guillot – Xavier Sené.

Publication : Catalogue – *Images interdites de la Grande Guerre*.

Contact presse : Service communication SHD : 01 41 93 21 87 - Hélène Guillot (commissaire) 01.41.93.23.50

Contact itinérance : actions-culturelles@ecpad.fr

Commissaires scientifiques Hélène Guillot, Xavier Sené.

Commissaire technique Élise Tokuoka.

Comité d'organisation François Albéra, Agnès Chablat-Beylot, Ève Givois, Myriam Tsikounas, Béatrice de Pastre, Marguerite Vappereau.

Comité scientifique François Albéra, Annette Becker, Agnès Chablat-Beylot, Béatrice de Pastre, Guillaume Soulez, Jean-Louis Robert, Valérie Tesnière, Myriam Tsikounas.

Chargée de production Laétitia Renividaud.

Réalisation des panneaux Hervé Thénault.

Fourniture des images cellule technique photo de l'ECPAD Pascal Bolopion, Yann Prieux, Nathalie Sarvac.



©ECPAD/France/Brissy, Edouard/1916.

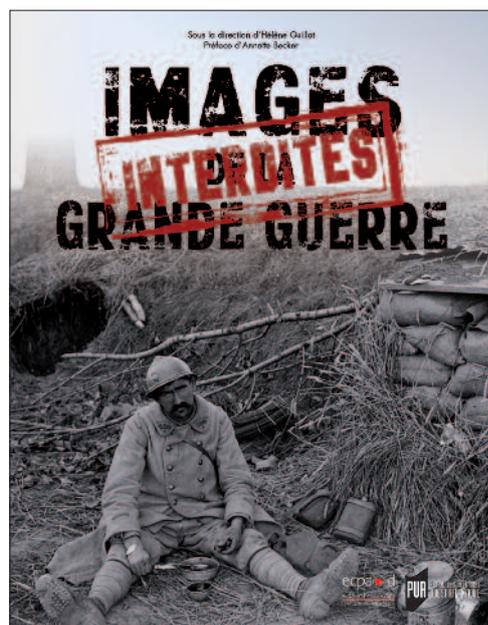
Dans la région de Fontaine Houyette, dans la Marne au nord-est de Vienne-le-Château, un poste de signalisation permet la transmissions des ordres par signaux optiques.

## Autour de l'exposition Catalogue (sortie en octobre 2014)

*Images interdites de la Grande Guerre*, sous la direction d'Hélène Guillot, préfacé par Annette Becker, édition PUR/ECPAD, 192 p. - Octobre 2014.

Pour chaque cliché, le catalogue propose une analyse rédigée par un historien ou un sémiologue, permettant aux lecteurs d'évaluer l'intérêt de l'image, les informations qu'elle découvre et ainsi de comprendre pourquoi elle est interdite. Une dernière partie de l'ouvrage revient sur les conditions de production des images officielles de l'armée. Elle propose une présentation des sources, des matériels de prise de vue, de la Section cinématographique de l'armée, homologue de la SPA pour les images animées ainsi que des soldats photographes les plus connus.

AUTEURS : François Albéra, Aldo Battaglia, Annette Becker, Ariane Beauvillard, Françoise Bouron, Albane Brunel, Jean-François Chanet, Emmanuelle Cronier, Frédéric Chauvaud, Gilles Ferragu, Caroline Fieschi, Marjorie Gehrhardt, Benjamin Gilles, Véronique Goloubinoff, Hélène Guillot, Anne-Aurore Inquimbert, Thierry Lefebvre, Béatrice de Pastre, Isabelle Rabaud-Mazières, André Rauch, Jean-Louis Robert, Yves-Marie Rocher, David Sbrava, Anne Sigaud, Guillaume Soulez, Thomas Vaisset, Marguerite Vappereau, Marie-Catherine Villatoux, Xavier Sené.



### Journée d'études « *Images interdites de guerre* » 15 octobre 2014

Cette journée d'étude rassemble des historiens autour de la question de la censure de l'image depuis la guerre de 1870 jusqu'à la guerre Iran/Irak dans les années quatre-vingt. Positionnant l'usage de l'image pendant la Grande Guerre comme une conséquence ou/et un référentiel par rapport à la guerre de 1870, la Seconde Guerre mondiale, les guerres de décolonisation, ou les conflits contemporains en Orient. Quelles sont les différences, les similitudes, les évolutions notoires ?

INTRODUCTION : Béatrice de Pastre (CNC).

INTERVENANTS : Jean-François Chanet (SHD), Fabrice Virgili (IRICE/ Université Paris 1), Serge Viallet (ISOR/CRH XIX<sup>e</sup> sc. (Paris 1-Paris 4), Delphine Robic-Diaz (Université Paul Valéry Montpellier 3), Sébastien Denis (Université de Picardie Jules Verne) et Agnès Devictor (Université Paris 1).

CONCLUSION : Myriam Tsikounas (responsable de l'équipe ISOR/CRH XIX<sup>e</sup> sc. (Paris 1-Paris 4).

Salle 1  
Centre Panthéon-Sorbonne,  
Escalier M  
1<sup>er</sup> étage



## Partenaires



### Université Paris 1

#### Images Sociétés et représentations / Centre de recherche en Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle

Rattachée au Centre de recherche en Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle en 2006, l'équipe d'ISOR, dirigée par Myriam Tsikounas depuis 1995, mène des recherches sur les représentations du travail, de la santé publique et sur l'écriture de l'histoire par l'image mais aussi sur l'histoire de l'image en générale des années 1830 à nos jours. Par ailleurs, ISOR publie la revue *Sociétés & Représentations*.



AGENCE D'IMAGES  
DE LA DÉFENSE

#### Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense

Héritier de la SPA et de la SCA, et dépositaire de leur production, l'ECPAD, agence d'images du ministère de la défense depuis 1915, dispose de collections exceptionnelles d'archives audiovisuelles et photographiques : près de 9 millions de clichés et plus de 30 000 titres de films. Ce fonds, progressivement numérisé, est constamment enrichi par la production des reporters militaires, les versements des organismes de la défense et les dons des particuliers.

#### Service historique de la Défense

Le Service historique de la Défense (SHD) gère des fonds d'archives du ministère de la défense, des collections d'ouvrages et de symbolique militaire qui ont été pour partie constitués dès le XVII<sup>e</sup> siècle. D'une exceptionnelle richesse, ces fonds sont la source principale de l'histoire militaire française. Le SHD est également centre d'études en histoire de la Défense et de ses armées, ouvert sur le monde universitaire en France et à l'étranger. En tant que gardien des traditions des trois armées et de la gendarmerie, il est aussi un centre de référence dans le domaine de la symbolique militaire.



#### La Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives

La Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) est une direction du ministère de la défense, placée sous l'autorité du secrétaire général de ce ministère. Le ministère de la défense est le deuxième acteur de l'État en matière culturelle, derrière le ministère de la culture et de la communication. La DMPA a notamment en charge la politique de mémoire, la politique des musées et des collections et la politique des archives et des bibliothèques du ministère de la défense. En lien avec les différents opérateurs culturels du ministère, la DMPA détermine et finance les actions nécessaires à la gestion et à la valorisation de ce patrimoine légué par les siècles d'histoire de l'institution militaire et des conflits armés. C'est dans cette perspective que la DMPA développe également une politique de publication permettant à un large public de découvrir l'histoire à travers le patrimoine du ministère de la défense.